



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAR-TH-06**

Chaudière individuelle de type condensation

1. Secteur d'application

Bâtiments résidentiels existants.

2. Dénomination

Mise en place d'une chaudière individuelle de type condensation.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

Le professionnel atteste que les émetteurs sont dimensionnés de façon à permettre à la chaudière de condenser.

4. Durée de vie conventionnelle

16 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Pour une maison individuelle :

Zone climatique	Montant unitaire en kWh cumac
H1	120 000
H2	110 000
H3	74 000

X

Facteur correctif	Surface habitable (m ²)
0,2	S < 35
0,4	35 ≤ S < 60
0,7	60 ≤ S < 80
0,9	80 ≤ S < 100
1,1	100 ≤ S ≤ 130
1,4	> 130



Pour un appartement :

Zone climatique	Montant unitaire en kWh cumac
H1	61 000
H2	53 000
H3	40 000